

**DEMANDE DE MACARON DE STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE
NON RESIDENT**

permet un stationnement en zone bleue dans les rues mentionnées sur le courrier joint au macaron ou sur le parking mentionné
UNIQUEMENT

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

MATRICULE :

SIGNATURE :

Carte Grise : Justificatif de domicile : copie PC ou CNI :

Attestation employeur (document officiel) :

Autre doc (description) : _____

Demande reçue le : _____

PARTIE A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

Madame, Mademoiselle, Monsieur, (rayer la mention inutile)

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE PERSONNELLE: _____

ADRESSE PROFESSIONNELLE: _____

TEL. FIXE : _____ ou TEL PORTABLE : _____

PARTIE CONCERNANT LE VEHICULE

N°IMMATRICULATION : _____ MARQUE _____

MODELE : _____ COULEUR _____

NOM DU PROPRIETAIRE (si différent du demandeur) : _____

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

CODE DE LA RUE : _____ DELIVRE LE : _____

Le nombre de macarons « non résident » est limité et soumis à autorisation spéciale sur demande motivée par écrit. En cas de changement d'adresse professionnelle, le demandeur s'engage à restituer le macaron délivré correspondant à ce formulaire.

Toute demande d'un nouveau macaron (changement de véhicule ou d'adresse) est conditionnée par la restitution obligatoire du macaron délivré pour la demande reçue ce jour.

Lu et approuvé à Drancy, le _____ signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont obligatoires et sont enregistrées dans un fichier informatisé et stockées sous format papier le temps de la validité du macaron de stationnement pour lequel elles sont fournies. Elles sont destinées aux personnels de la Police Municipale de Drancy, sous la responsabilité du maire de Drancy, responsable de traitement, pour l'obtention d'un macaron de stationnement, sur la base de votre consentement, consentement que vous pouvez révoquer à tout moment par la restitution du macaron délivré. Elles sont détruites et effacées dès restitution du macaron pour lequel elles sont fournies.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement général (européen) sur la protection des données (RGPD) de 2016, entré en application le 25 mai 2018, vous disposez du droit de demander à la Mairie de Drancy l'accès à vos données personnelles ainsi que la rectification, l'effacement ou la portabilité de celles-ci.

Vous pouvez également demander à vous opposer au traitement de données ou à le limiter.

Pour l'exercice de ces droits, vous pouvez vous adresser par voie postale à : Mairie de Drancy – Délégué à la protection des données – Place de l'Hôtel de Ville – 93701 Drancy Cedex ou par courriel à dpo@drancy.fr.

En cas de problème, vous pouvez saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), autorité de contrôle française, et introduire une réclamation en écrivant à : CNIL – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07 ou directement sur le site internet www.cnil.fr.